## REGLEMENT TOURNOIS FEDERAUX BASKET FSGT

- ARTICLE 1 Les équipes sont réparties en 2 poules, le nombre pouvant varier avec les équipes engagées.
- ARTICLE 2 Chaque équipe devra être mixte dans la mesure du possible. Les changements sont effectués à la volée. Si pas de filles : 2 points rendus à l'adversaire. Idem + 2 points si ado (-16ans) dans l'équipe.
- ARTICLE 3 Chaque match sera joué en 2 fois 10 minutes sans arrêt de chrono ni temps mort.
- ARTICLE 4 Il n'y a pas de lancer-francs. En cas de faute commise, un point + possession de balle. Si panier marqué sur faute : 3 points accordés (4 si fille/ados) et balle rendue à la défense.
- Le principe du bonus féminin et ados est appliqué : 1 point de bonus sur les paniers filles <u>MARQUES</u> (2 points = 3 points / 3 points = 4 points).

  Pas de bonus sur les pénalisations en cas de fautes commises : 5i une faute est commise sur joueur concerné par les bonus. L'article 4 s'applique alors : 1 point accordé + possession de la balle.
- ARTICLE 6 Comme à l'accoutumée, les garçons ne sautent pas pour contrer les shoots filles et adolescents : Sinon Panier accordé (panier avec bonus ) .
- Chaque match gagné = 3 points dans le classement de poule.

  Chaque match nul = 2 points dans le classement de poule.

  Chaque match perdu = 1 point dans le classement de poule.

  Les matchs de classement seront joués si le planning le permet.
- ARTICLE 8 En cas d'égalité à la fin de la rencontre de phases finale, une série de 3 lancer-francs sera accordée à 3 joueur(euses) différents de chaque équipe. Si l'égalité persiste, nouvelle série de lancers Francs avec 3 nouveaux shooteurs ou shooteuses avec principe de « la mort subite ».
- ARTICLE 9 L'arbitrage et la table d'une rencontre sont gérés par les 2 équipes désignées sur planning.
- Chaque équipe désignera un capitaine. Lui seul sera autorisé à converser avec la table et l'arbitre. Les joueurs ne respectant pas cette règle se verront attribuer l'arbitrage dû à leur équipe jusqu'à la fin du tournoi. Ceux qui ne suivront pas cela seront disqualifiés.
- ARTICLE 11 Les compétitions F.S.G.T. se déroulent ensuite en appliquant les lois du jeu éditées par la F.F.B.B.
- ARTICLE 12 Un Fair-Play exemplaire est attendu de la part de chaque équipe, merci de respecter les arbitres et l'organisation du tournoi pour le bien de tous.

